

Assistant en bibliothèque de quartier Porchefontaine

Cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Organisme émetteur : Ville de Versailles

Localisation du poste : Bibliothèque Porchefontaine

Domaine d'activité

Bibliothèques

Service concerné

Bibliothèques de quartiers

Catégorie du poste

Catégorie B

Poste ouvert aux

Contractuels
Titulaires

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

- Participation à la politique documentaire en ce qui concerne les fonds jeunesse tous supports : acquisitions, traitement physique et intellectuel des documents, désherbage
- Seconder la responsable et la remplacer en son absence
- Encadrement d'un agent de catégorie C
- Services dans les espaces publics
- Participation à l'organisation et à l'animation des actions culturelles, notamment en secteur jeunesse
- Participation aux accueil de classes
- Participation à la gestion de la boîte retour et, plus globalement, des retours des documents dans la bibliothèque

Missions ponctuelles

- Mise en œuvre des partenariats (crèches, maison de quartier, école...)
- Toute tâche nécessaire demandée selon les nécessités du service, notamment les remplacements dans les bibliothèques des quartiers.

Appartenance à un ou des groupes de travail :

- Comité de lecture jeunesse

Votre profil

Formation

Bac à Bac+2, DUT Métiers du livre équivalent

Savoir-faire

- Culture générale
- Connaissance des bibliothèques
- Connaissance des techniques bibliothéconomiques de base
- Connaissances en littérature jeunesse

Savoir-être

- Sens de l'organisation
- Sens du service public
- Sens du travail en équipe
- Sens de la communication
- Qualités pédagogiques

Conditions d'emploi

Cycle de travail

37h du mardi au samedi

Nombre de jours de congés

25 jours de congés, 12 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)